L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 9 JUILLET 1886.

Quelques mots de vérité.

Un Artiste Louisianais.

Nos détracteurs auront beau dire, beau écrire, la race créole louisianaise a jusqu'ici fourni son contingent de capacités dans nombre de branches. Nous ne craignons même pas de l'écrire, ce contingent est considérable, si on le rapproche du chiffre de cette population créole. Prenez, par exemple, la liste de ceux qui ont été élevés dans les colléges de Paris, de la France, c'est-à-dire loin des amitiés et des influences de clocher, ne pouvant compter là que sur eux-mêmes et vous verrez que beaucoup d'entr'eux s'y sont distingués, soit aux lycées, soit aux concours généraux de la Sorbonne.

Les annales de ces concours et les livrets de distributions de prix des colléges abondent en noms que vous connaissez, qui sont nôtres. Au barreau, dans la profession médicale, vous en trouvez qui, après s'être distingués dans leurs examens, dans leurs thèses, dans l'internat, ont fait brillante carrière.

Que si nous nous plaçons sur le domaine musical, nous y voyons encore quelques-uns de nos compatriotes dont le talent est consacré depuis longtemps par ce grand juge en fait d'art : Paris.

Celui-ci a été l'un des plus grands pianistes du siècle ; non seulement un prince de l'art, mais aussi une individualité à part, pleine d'originalité, comme compositeur, comme virtuose.

Celui là obscur, inconnu, fort de sa seule valeur ayant confiance en elle, remporte, du premier coup et à l'unanimité, le Grand Prix de Rome (composition musicale), obtient des succès à l'Opéra Comique, au Grand Opéra de Paris, dans les concerts les plus sérieux, et devient une autorité telle en musique que déjà on le désigne pour un fauteuil à l'Institut.

Cet autre se lance dans la voie de l'opérette, et un coup d'essai lui gagne aussitôt une réputation, la vogue; et cette vogue, il la soutinue dans des œuvres toujours charmantes, toujours applaudies. Une autre, toute jeune femme, affronte le public parisien; et son jeu pur, de haut style, en même temps qu'infiniment gracieux, lui vaut, sans conteste, une place distinguée dans le monde des pianistes.

Deux ou trois des nôtres tentent aussi la scène lyrique, et partout le succès les accompagne.

D'autres abordent, ici et à Paris, le journalisme, le livre, le théâtre, et on les cite avec éclat dans la presse, parmi les écrivains dramatiques, parmi les romanciers. Et l'un d'eux engage la lutte en se faisant couronner, avant vingt ans, par l'Académie Française.

A côté d'eux, un créole aussi occupe un poste dans la légation Américaine à Paris, et les services qu'il rend, et les travaux utiles auxquels il se livre, appellent sur lui, à deux reprises, une très haute distinction décernée par le gouvernement français, et un bel avancement justement accordé par le gouvernement américain.

Dans la poésie, dans l'histoire, n'avons-nous pas aussi nos dignes représentants, dont le mérite n'est contesté par personne, et qui ont reçu la consécration des illustrations contemporaines ?

Nous reportons-nous à la peinture ? Le nom de Richard Clague nous répond aussitôt : c'est celui d'un délicieux paysagiste, dont les toiles sont remarquées de tous et partout.)

Enfin la race créole louisianaise n'a-t-elle pas donné la Guerre de la Sécession d'une de ses plus pures, de ses plus belles figures ?

Avec ce cortège des Moreau Gottschalk, des Ernest Guirand, des Varney, des Marguerite Samuel, des Séjour, des Delpit, des Vignaud, des Romaritte, des Gayarré, des Beauregard, des Dimitry, des Dugué, des Dufour, des Fabre, des Richard Clague, des Mercier et de bien d'autres encore, nous avons, ce nous semble, le droit de réclamer notre place au grand soleil ; et facile nous est de nous consoler des piqûres de moustiques littéraires, comme l'auteur des *Grandissaes*, par exemple.

Il nous serait aisé de vous promener longtemps sur cette voie et d'imposer silence à ceux qui dénigrent notre population sans la connaître. Mais ce n'est pas là une tâche qui se pourrait remplir dans les limites d'un article de journal ; elle vaut un livre tout au moins, et ce livre-là, nous espérons bien l'écrire quelque jour, si Dieu nous prête vie et force.

Ces réflexions, jetées à la hâte sur le papier, nous sont venues à la lecture de lettres de Paris, qui, elles aussi, nous donnent d'excellentes nouvelles de l'un de nos artistes louisianais. Or de ces nouvelles-là nous nous faisons toujours l'écho avec une joie sincère, car nous ne connaissons rien de plus coupable, de plus haïssable que la conspiration du silence contre les efforts heureux, contre le talent réel.

C'est là une des plus détestables formes de l'envie; et vous savez si on la revêt souvent.

Il s'agit ici de M. Henri Joubert, le sympathique violoniste, que personne n'a oublié ici, et qui depuis quelque temps déjà s'est fixé à Paris.

Les lettres que nous avons sous les yeux, nous disent qu'il a sérieusement employé son temps là bas, et que l'étude lui a valu encore un progrès brillant dans les résultats.

Depuis qu'il a quitté la Nouvelle-Orléans, M. Joubert, comprenant ce qu'il faut de lutes pour être quelqu'un dans ce Paris, comme encombré, si on nous permet le mot, de belles personnalités artistiques, s'est donné plus que jamais à son art.

Aujourd'hui le fruit de ce travail persistant et intelligent mûrit, et déjà il est arrivé à cette satisfaction d'être certain qu'il se créera une position dans le centre lumineux qui l'attirait depuis si longtemps.

Récemment il avait l'honneur de jouer dans la même soirée, à côté d'une des plus prodigieuses célébrités de l'époque, Léonard ; et il emportait de ce concert un souvenir qui sera certainement l'un de ceux auxquels il aimera à revenir le plus souvent ; le souvenir des éloges que lui a adressés le grand artiste.

Eloges n'ayant rien à démêler avec ces fadeurs que débite la bonbonnerie des salons ; éloges sentis, vrais, bien pesés, car durant quatre mois M. Joubert a reçu les leçons du maître incomparable.

Pour une nature artistique comme la sienne, ces leçons ne pouvaient manquer d'être fécondes. Ce bon grain a donc levé vite ; voici que la moisson est pleine de promesses, et qu'une fois de plus un créole louisianais veut nous donner raison contre M. George Cable et autres moustiques de lettres.

Ce témoignage de Léonard n'est point le seul que nous ayons à reproduire ici.

Il y a peu de semaines encore, M. Joubert figurait dans le programme d'une soirée que donnait Troulbert, le peintre éminent, dont tout le monde connaît, sinon les œuvres, du moins le nom ; et le lendemain, celui-ci envoyait l'une de ses toiles à son invité ; le bravo signé d'un artiste à un artiste.

A tout âge, mais surtout à celui de M. Joubert, de tels encouragements sont puissants ; ce sont, à vrai dire, comme tremplins d'où l'on prend un élan nouveau.

Ce n'est pas tout ; un ami nous écrit que dernièrement Mme et M. Binder, dont on se rappelle le charmant salon à la Nouvelle-Orléans, organisaient, dans leur élégante résidence de l'Avenue MacMahon, une soirée au bénéfice de notre jeune compatriote, et que cette soirée a été une réussite sous tous les rapports.

Nous n'entrerons pas dans les détails du programme que nous avons sous les yeux ; ce serait là une reproduction qui n'aurait point d'intérêt à cette heure. Si nous nous y arrêtons un moment, c'est pour constater un fait, tout flatteur pour M. Joubert.

Mlle Bartet, l'un des sujets les plus distingués de la Comédie-Française, on le sait, avait voulu ajouter la séduction de son talent à ce programme, et spontanément elle offrait de dire et elle a dit une poésie qui a dû certainement être l'un des *clous* de la fête.

Quand Mme et M. Binder résidaient à la Nouvelle-Orléans, ils étaient heureux de réunir chez eux tous les artistes de valeur ; la pensée de cette soirée, offerte à un ami, à un compatriote d'un mérite réel, n'a donc rien pour nous surprendre. Nous reconnaissons là leur goût et leur cœur.

Il y avait là beaucoup de monde et grand monde surtout. Les billets à dix francs ont été fort en demande ; et à la sonnerie des applaudissements s'est jointe, pour le bénéficiaire, la sonnerie d'une belle recette.

Nous ne savons trop de quelle école relève ce genre de musique, mais elle est toujours agréable à écouter, n'est-ce pas ? Sans même avoir besoin de téléphone pour cela, nous entendons d'ici M. Joubert, qui ce point d'interrogation nous répond par un oui bien senti, en pesant sur la chanterelle. Nous lui envoyons notre meilleur souvenir, notre meilleur souhait.

L. PLACIDE CANONGE.

Club littéraire.

Le Club littéraire de la Nouvelle-Ibérie, société fort distinguée, nous dit-on, célébrera le premier Anniversaire de sa fondation lundi prochain 12 juillet.

A cette occasion s'ouvrira un intéressant débat sur le sujet que voici :

"Résolu que les influences qui tendent à perpétuer l'union des Etats-Unis d'Amérique sont plus fortes que celles qui tendent à la dissoudre."

L'affirmative sera soutenue par MM. R. F. Broussard, J. B. Ker, et la négative, par MM. J. M. Weeks, W. J. Burke.

M. Jos A. Breaux, orateur du jour, ouvrira la séance.

Cette discussion aura lieu au Perrett's Hall, Nouvelle-Ibérie, à huit heures et demie du soir.

Nous remercions le Club Littéraire de la Nouvelle Ibérie de l'invitation qu'il nous a transmise.

FORT ESPAGNOL.—Le concert de ce soir nous vaudra d'entendre une fois de plus, outre l'orchestre de M. George Soutag, les deux artistes actuellement en faveur : M. Fred K. Jones, le trombone, Mlle Ida Clark, la cornetiste, dans de nouveaux morceaux.

Il en sera de même demain, mais à cet attrait s'en ajoutera un autre qui attirera certainement la foule au Fort Espagnol.

C'est demain en effet que le Frohsinn and Young Men's Benevolent Association donne le Festival dont nous avons déjà parlé et qui promet d'être l'un des événements de cette saison. Le programme se composera d'une représentation dramatique, on paraîtront des auteurs distingués, et d'un bal, croyons-nous.

Nous remercions le comité d'invitation de la carte qu'il nous a fait parvenir.

—Il nous a été impossible d'assister hier à la représentation donnée au bénéfice de Mlle Prudence Coïe, sous le patronage du Shakespeare Club, et avec le concours de M. Lewis Gillespie, comédien de distinction.

Après avoir exprimé notre regret de cette absence forcée, nous prétendons plaisir à noter ici que, si ce qu'on nous rapporte est vrai, l'assistance était nombreuse hier au Grand Opera House et que le programme a été remarquablement exécuté.

WEST END.—Le public se venge de la pluie qui trop souvent, ces temps derniers, l'empêche de faire l'une de ses excursions favorites : celle du West End. Il s'y porte en foule, maintenant, et toujours pour applaudir et bisser bien des morceaux de l'orchestre conduit par M. Mosses.

Il en sera de même ce soir ; car le programme est tout plein de promesses.

Le travail des ouvriers en France.

Le 20 février dernier, la Chambre a procédé, dans ses bureaux, à la nomination d'une commission chargée d'examiner la proposition de M. Martin Nadaud, tendant à réduire à dix heures, au lieu de onze, la durée normale de la journée de travail des ouvriers dans les manufactures.

Cette commission se composait suivant l'ordre des bureaux, de MM. Rouilleaux-Dugage, Versigny, Ch. Waddington, Albert Ferry, de Mun, le Gavrian, Martin Nadaud, Gevelot, Pernolet, Germain Casse et Achard.

Le 21 février, elle se constituait en nommant président M. Achard, et secrétaire M. Pernolet.

A la même commission, a été renvoyée depuis lors, la proposition de M. Martin Nadaud, ayant pour objet de modifier la loi du 1874 sur le travail des enfants, spécialement en ce qui concerne le travail de nuit des mineurs de seize ans.

La période de travail de nuit serait comprise, aux termes de cette proposition, entre six heures du soir et sept heures du matin : la loi de 1874 la place seulement entre neuf heures du soir et cinq heures du matin.

On lui a renvoyé également la proposition de MM. de Mun et Freppel, tendant à modifier en divers points la législation du travail, notamment en ce qui touche l'interdiction de faire travailler les jours fériés.

La commission étendant ainsi son action à tout ce qui concerne la réglementation du travail, la Chambre en a affirmé l'importance en décidant de la porter de onze à vingt-deux membres et le *Journal officiel* a inséré, pendant deux jours, un avis convoquant les députés, dans leurs bureaux, pour compléter cette commission.

Voici les noms des onze nouveaux commissaires, nommés tout récemment : MM. Laroche-Joubert, Lefèvre-Pontalis, Lechevallier, Guillaumon, Sabatier, de Hérédia, Lyonnais, Laurençon, Gadaud, Roques de Filhol et Fernand Faure.

L'utilisation des eaux d'égout, à Paris

On se rappelle que, lorsque la commission parlementaire s'est rendue à Achères pour étudier la question de l'utilisation des eaux d'égout, elle a été accueillie par les cris de : "à la mer !" M. l'Amiral Thomasset, président de la Société d'études de Paris port de mer, a adressé au préfet de la Seine, au président du Conseil municipal et au président de la 4me commission du Conseil, la lettre suivante, dans laquelle il explose des vues nouvelles pour la construction d'un égout de Paris à la mer.

"Paris, le 22 juin 1886.

"La Société d'étude de Paris port de mer, créée dans le but de doter Paris d'un port maritime, suivant le projet de M. Bouquet de La Grye, se trouvera en situation de disposer, au profit d'un travail accessoire, d'un volume considérable de matériaux provenant de dragages. On peut l'évaluer à 16 millions de mètres cubes environ.

"Nous avons pensé que ces matériaux pourraient être employés, très utilement et très économiquement, à la création d'un canal établi sur la berge de la rive gauche de la Seine, à un niveau convenable pour permettre le colmatage des terrains environnants.

"Ce canal, qui pourrait recevoir la totalité des eaux d'égout de Paris, serait prolongé jusqu'au point où les irrigations les auraient complètement absorbées. Son élévation au-dessus de l'une des berges de la Seine apporterait en même temps un élément très important à la défense du pays en cas d'invasion.

"Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur une question qui nous paraît très intéressante au point de vue de la rapide solution du problème de l'utilisation des eaux d'égout, qui est l'objet de la sollicitude du Conseil municipal et qui se trouverait ainsi résolue à la satisfaction de la population parisienne et plus encore des habitants des rives de la Seine.

"Veuillez agréer, etc.

"Le président,
"Amiral THOMASSET."

DEPART DE RELIGIEUSES ET DE RELIGIEUX.—Le paquebot des Messageries maritimes qui a quitté Bordeaux, le 21 juin, pour se rendre au Brésil compte au nombre de ses passagers huit sœurs de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, accompagnées de deux prêtres lazaristes.

Parmi les religieuses se trouve la visitatrice des Sœurs de la Charité pour les provinces de Rio, Bahia, etc. La sœur visitatrice Dubost est entrée, le mois dernier, dans sa quatre-vingt-dixième année. C'est le cinquième voyage qu'elle fait dans l'Amérique du Sud depuis 1848, époque à laquelle elle amena les premières Sœurs de la Charité au Brésil, qu'elle habite elle-même depuis près de quarante ans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1886.—Pour le Mississippi, la Louisiane et le Texas, pluies locales, suivies de beau temps, température stationnaire, vents variables.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 8 juillet 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	78	25½
Midi	89	31½
3 P. M.	85	29½
6 P. M.	85	29½

Nlle-Orléans, 8 juillet 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	85	Nashville, Tenn	86
Augusta, Geo	88	Pittsburg, Pa	87
Savannah, Geo	83	Cairo, Ill	90
Mobile, Ala	82	Davenport, Iowa	82
Montgomery, Ala	88	Dubuque, Iowa	83
Vicksburg, Miss	87	Keokuk, Iowa	83
Galveston, Tex	83	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	83	St-Louis, Mo	87
Shreveport, La	88	St-Paul, Minn	79
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kas.	91
Chattanooga, Tenn	79	Omaha, Neb	90
Cincinnati, O	85	Yankton, D. T	95
Louisville, Ky	92	Key West, Fla	90
Memphis, Tenn	90	Nlle-Orléans, La	85

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Richard S. Smith à Mlle Sophie L. A. Krese.

Naissances.

Mme Maurice Félix, un garçon.
Mme Philippe J. Arnold, Jr., une fille.
Mme Charles Halbach, un garçon.
Mme Robert Staiger, une fille.
Mme Frederick Stoetzbach, un garçon.
Mme Joseph Tebbe, un garçon.
Mme James Billings, une fille.

Décès.

John Brandel, 70 ans, cour Féliciana et Robertson.
William Zehner, 7 mois, 77 rue Espagne.
Louis W. Ackerman, 11 jours, 70 rue Locust.
James McCauley, 3 mois, 287 rue Dryades.
Lucien Mantel, 20 mois, 234 rue Marigny.
Mlle Rosa L. Soyez, 16 ans, 10 rue Union.
Edward Revain, 4 mois, 35 rue St-Bernard.
Jeanne B. Alexandre, 75 ans, rue Columbus près Broad.
Joséphine François, 17 ans, Tunisburg.
Mary McCollough, 6 mois, rue Terpsichore près Locust.
Katie Hoppe, 9 mois, 65 rue Gaiennie.
Mme Pierre Dufort, 53 ans, 249 rue Royale.
Mme Ellen Kilroy, 44 ans, 71 rue Palmyre.
Mme Vve Mary A. Houlahan, 43 ans, 120 rue Toulouse.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

J. M. Vallée à Aut. Castel, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Quartier, Hôpital et Royale.....$4,500

Vve Louis Mailhes à Vve Louis Cheri Lange, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Remparts et St-Claude.....$2,100

Vve Louis Cheri Lange à Horatio Lange, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Conti, St-Louis, Chartres et Decatur.....$3,000

Abither Sanders et femme à Marie Rose Schallmayer, un lot de terre dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Freret, Thalie et Erato..$1050

Vve S. Zinser à Victor Chas Beauvais, un lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, Champs-Elysées, Français et Prosper.....$350

Henry H. Hall, agent de Pierre Sidney Wiltz, au Dr William Wilson, huit lots de terre dans le 7me district, faisant face aux rues Madison et Napoléon.....$175

Mme Marie Bougerot à Louis L. Robichaux, un lot de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Dauphine, Bourgogne et Bourbon.....$2,500

Mlle Laperie Benveuu à Mme Emile Gaschet de l'Isle, deux lots de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré.....$1,600

Jean F. Lecler à Edward Williams, un lot de terre, dans l'Ilet borné par les rues d'arcadie, Barome, l'avenue Louisiana et la rue Toledano.....$600

Orloff Lake à J. H. Spearing, deux lots de terre, dans le sixième district, dans l'Ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Prytanée, Marengo et Constantinople.....$3,300

Antonio Zagami à Giuseppe Zagami, une portion de terre, dans le troisième district (Gentilly), à environ trois milles du marché du deuxième district et environ quatre arpents de la station du chemin de fer à Gentilly.....$700

Cour de Circuit des Etats-Unis.—O. W. Heart contre R. L. Chilton—Procès pour $1395 et intérêts, pour chevaux vendus et avance d'argent.

Cour civile de district.—Les successions de Thomas F. Peterson et John Keller sont ouvertes.

Stern's Fertilizer & Chemical Co. contre Charles Cavanac, collecteur de taxes.—Procès pour l'annulation de certaines inscriptions de taxes.

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker—Se sont déclarés coupables :

Edward Williams, accusé de vols de fait sur Samuel Sterling, le 11 juin.

Alexandre da Silva, accusé d'avoir porté des armes cachées, le 20 juin.

J. B. Jacobs, accusé de léger vol.

Isaac Brown, voies de fait sur Bettie Brown, le 18 juin.

Jos. Carrero, détournement.

Se sont déclarés innocents :

Sun Chung, pour port d'armes cachées.

George Sylvester, John Monyhan et Jos. Bennett, pour vol d'une montre en or évaluée $50.

David Philbin et Archie Campbell, accusés d'avoir mis le feu à la fabrique d'eau de seltz de M. Hills, le 13 juillet.

Antonino Otto, détournement de $160 au préjudice de Marie Lacaino.

Willie Burke, coup de revolver sur C. J. Holmes.

Marie E. Farnham, léger vol.

John Weary, vol de peu d'importance.

Cour du recorder Davey.—Fanny Armstrong, ivresse et bris de paix, $10 ou 20 jours.

Claudie Peterson, violation de l'ordonnance 7325, 10 ou 20 jours.

Willie Brooks et Harriet House, bris de paix. Harriet a été acquittée et Brooks condamné à $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Charles Briscoe, violation de l'ordonnance 5046, $20 ou 30 jours.

Toney Laverette, pour avoir vendu sans license, $5 ou 10 jours.

Cour du recorder Burthe.—Kate St Clair, ivresse, $2,50 d'amende.

George Williams et Henry Brown, voies de fait sur Gustave Roman, $250 de caution.

Lena Davidson, Emma Spourle et J. L. Alley, bris de paix au coin des rues Marais et Bienville, $5 d'amende chacune.

Ada Vatter, Henry Burns, Margaret Montgomery, Maggie Smith, ivresse, $2 50 chacun.

Mathilde Poland, No. 156 rue St. Louis, vagabondage, $200 de caution.

Un hôte mal reçu.—Mme Sarah Davis et Mme Emma Spirews, deux dames respectables, ont été obsédées mercredi soir par un individu qui disant avoir connu l'une de ces dames, s'obstinait à vouloir pénétrer dans la maison. Ces dames l'en empêchant, il n'a rien trouvé de mieux que de leur tenir de honteux propos, qui ont causé son arrestation.

L'officier Blanchard l'a conduit au poste, et hier matin il a été condamné à $2.50 d'amende ou 10 jours de prison.

Tentative de vol.—Des malfaiteurs s'étant introduits chez M. Pfeiffer qui tient une grocerie à l'encoignure des rues Léonidas et Levée, ont été découverts par l'officier Murphy à la vue duquel ils ont pris la fuite.

Le propriétaire a été éveillé et une minutieuse perquisition a été faite dans le magasin où l'on a constaté que rien ne manquait.

Sain et sauf.—Mercredi à 8 heures 40 du soir, le Rév. Père Vallée, qui habite à Carrollton, rue Deuxième entre les rues Jefferson et Cambronne, a découvert, au rez-de-chaussée de sa maison, un homme contre lequel il a tiré plusieurs coups de revolver sans résultat. Le voleur est parti sain et sauf.

Arrêté.—William Wild a été arrêté par les officiers de cour Griffin et Shea, mercredi à 9 h. 30 du matin, sous l'accusation d'attaque à main armée sur la personne de Charles Stock, rue Carondelet, entre Washington et Sixième.

Association Sanitaire Auxiliaire — Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1886. Le comité de finances présente le rapport des contributions suivantes reçues depuis le dernier meeting :

G. W. Wheeler	$25 00
H. P. Buckley	25 00
Charles E. Schmidt	25 00
New Orleans Canal & Banking Company	250 00
C. A. Miltenberger & Co.	25 00
C. E. Staenglen	25 00
Total	$375 00

THOS S. ELDER,
Secrétaire.

Kate Foschler.—Kate Foschler sur qui une tentative d'avortement avait été pratiquée, est maintenant relevée de sa récente maladie ; aussi le juge Burthe a-t-il convoqué pour samedi prochain les témoins qui viendront signer leurs dépositions.

Le 14 Juillet.—Nos lecteurs savent déjà que la fête du 14 Juillet se divise en deux parties : fête de jour, fête de nuit. Dans la première partie, outre les mâts de cocagne horizontaux, le Pélican échoué, des tourniquets, les brunettes enchantées et la chasse aquatique, et autres jeux amusants, figurent des régates données sous les auspices de l'Association des Régates de Pontchartrain. Les courses à quatre rameurs seront incontestablement un des principaux attraits de la journée, et le Comité des Trente a fait confectionner à leur intention quatre médailles d'or, dont l'exécution a été confiée à un bijoutier français, M. A. Brunet, 134 rue Royale.

Nous avons vu les 4 médailles, elles prouvent chez leur auteur une grande finesse de goût et une rare habilité de main. C'est, en ce genre de travail, ce que nous avons vu de mieux conçu, de mieux exécuté jusqu'ici. La médaille en forme d'écusson est suspendue par des anneaux à un ruban, or, portant gravé en relief le chiffre 14 Juillet, surmonté d'un bâteau voguant sur le lac.

La médaille, en forme d'écusson, est d'une coupe très-élégante et d'une grande finesse de dessin. L'écusson est entouré de feuilles de laurier ; et au centre, ressort en lettres d'argent le monogramme R. F. Tout cela est fait avec une grande sureté de main et prouve que M. Brunet est plus qu'un ouvrier graveur, un artiste. Nous le félicitons sincèrement de son travail.

Horrible suicide.—Hier, à minuit moins vingt, au moment où le train du chemin de fer Pontchartrain revenait du lac, et passait devant la rue St. Philippe, un homme s'est rapidement précipité sous les roues du second char.

Au premier cri jeté, le conducteur a arrêté le train ; mais la locomotive avait fait une cinquantaine de pas avant que les serre-freins eussent produit leur effet. Le corps du malheureux a été ainsi traîné toute cette distance, il a nécessairement été horriblement mutilé. Ce spectacle était épouvantable.

Il est évident qu'il y a un suicide et que les employés du chemin de fer n'ont pu l'empêcher. L'homme s'est bien gardé, en effet, de se précipiter devant le train ; il eut été rejeté à droite ou à gauche par le chasse-pierres. Le corps un instant, les débris du corps ont été transportés à la station de police de la place Jackson.

Les paniers trouvés sur lui indiquent son nom et la situation qu'il occupe. Il s'appelle John A. McCue ; c'est un mécanicien de bâteau à vapeur.

Enquête du coroner.—Le coroner Jones a terminé son enquête au sujet de la mort de Joséphine Acosta, la jeune fille tuée par le jeune Félix Alvarez. Deux témoins ont été entendus : le premier a déclaré que vendredi dernier, à 1 heure, il avait vu les enfants jouer, la jeune fille poursuivre le petit garçon et le frapper dans le dos, ce qui l'a surexcité et l'a poussé à s'emparer d'une paire de ciseaux et à l'en frapper pour se débarrasser d'elle.

Le second témoin, Mme Lang, a certifié avoir vu la victime dans la cour de la maison, alors qu'elle était blessée et que le sang s'échappait en abondance de son cou.

Joséphine lui aurait déclaré elle-même, qu'elle avait été blessée par Félix, avec des ciseaux. Joséphine a telle dit est morte à 2 heures, un demie heure après l'arrivée du médecin.

Le jury a rapporté un verdict par lequel il a déclaré que la mort avait été le résultat d'une blessure faite au cou par Félix Alvarez, avec une paire de ciseaux.

Il aussi terminé l'enquête relative au meurtre commis par Septime Ferguson, qui a tué, le 2 juin, Joseph Ellis, un enfant de couleur âgé de 14 ans. Après l'audition des témoins, le jury a rapporté un verdict par lequel il a reconnu que la mort a été le résultat d'une hémorrhagie provoquée par une blessure faite avec un couteau par Septime Ferguson.

Joseph Villio et Félix Alvarez—Ces deux affaires de meurtre viendront mardi prochain devant le recorder Burthe, à 9 heures du soir.

Autre vol.—Dans la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs se sont introduit à l'Asile des Orphelins, encoignure St Charles et Dufossat.

Ils ont emporté 15 pieds environ de tuyaux de plomb, évalués à $7.

A l'hôpital.—William Roach, qui a été renversé sous les roues d'une voiture, il y a 15 jours environ, était hier dans une situation très critique.

Arrestations.—Ont été arrêtés : John Rogers, violation de l'ordonnance 7076, square Lafayette.

Willie Harper pour avoir joué à la balle dans la rue Basin, près Canal.

Mme S. O'Brien, abus de confiance et détournement, 40 rue Girod.

John Blakeman, ivresse et port d'arme cachée, rue Nôtre Dame, près Delta.

James Brown, voies de fait, 61 rue Girod.

Joseph Kimble, voies de fait sur Henri Johnson, rue Julie, près Romparse.

Paragraphes.—Dans l'affaire de viol pour laquelle Arthur Wharton a comparu devant le recorder Burthe, ce dernier a renvoyé le coupable devant la cour criminelle sous caution de $200.

A Alger :

Henry Lake, accusé de brutalité envers sa femme, a été condamné à $20 d'amende et la femme à $10, pour avoir refusé de témoigner contre son mari.

—Franklin Thomas et Louisa Williams, couleur, accusés d'avoir violé l'article 347 des Statuts Révisés, relatif à l'inhumation d'un corps sans être muni d'un certificat, ont été acquittés.

—Kate Heitmeyer, accusée par Marie Diket d'insultes et abus, a été mise sous caution.

—Philippe Pond a été arrêté mercredi sous l'accusation de détournement, portée contre lui par la Louisiana Brewing Co., au préjudice de laquelle, il se serait approprié une somme de $244 43.

—Hier matin, à 9 heures, une cheminée de la maison occupée par Mme Ellen Hornby, rue Ségurs, entre Delaronde et Peter, s'incendiait lorsque la police est accourue et a éteint le feu, duquel il n'est résulté aucun dommage.

—Une barque a été trouvée, hier matin, la carene en l'air dans le bassin, à West End, près du pont du Chemin de fer de la ville.

—Mercredi, à minuit, John Heina a été vu en bâteau sur le bassin. Hier matin, comme il était absent, et que malgré de minutieuses recherches il n'a pas été retrouvé, on a dragué le canal et son corps a été ramené.

Le coroner averti aussitôt, a délivré un certificat de mort par submersion accidentelle.

Le défunt, âgé de 35 ans, n'était pas marié.

—Hier, à 8 heures du matin, un individu nommé Charles Dowling, étranger à la Nouvelle-Orléans, où il était depuis deux jours, a été trouvé en état d'ivresse rue Dryades, près Canal, souffrant de contusions et de blessures qu'il s'était faites à la figure, en tombant sur le trottoir. Il a été envoyé à l'hôpital.

SIGNAUX D'INCENDIES.

SIXIÈME DISTRICT
(Ville de Jefferson.)

Coups de feu :
3 Station des chars Tchoupitoulas, à titre l'Avenue de la Louisiana et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
3 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Fenniston et Celiaée.
12 Coin de rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Louline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Statue de Lamartine.

Paris, 8 juillet—La statue de Lamartine a été dévoilée hier à Passy.

M. Floquet a prononcé le panégyrique du grand poète. Il a représenté celui-ci comme le "grand citoyen" auquel le peuple doit d'avoir fondé la République.

M. de Lesseps et M. de Freycinet.

Paris, 8 juillet.—M. de Lesseps a demandé récemment à M. de Freycinet de hâter la décision du comité de l'emprunt loterie du Canal de Panama, afin que la Chambre des Députés puisse régler la question avant les vacances d'été.

Le premier ministre a refusé d'intervenir dans l'affaire.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 8 juillet—Le trois pour cent est coté à 83 francs.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 12,025,000 francs en or et de 650,000 francs en argent.

Le Canal de Panama.

Paris, 8 juillet—Les actions du Canal de Panama sont tombées à 418 francs.

Le Comité de l'emprunt-loterie du Canal de Panama, de la Chambre des Députés, a décidé d'ajourner la présentation de son rapport, et il est probable que la Chambre ne votera pas sur la question avant la prochaine session.

Incendie.

Bruxelles, 8 juillet.—La grande salle et toute l'aile droite de l'Université ont brûlé aujourd'hui. Une partie de la bibliothèque a été sauvée.

La perte est de $200,000.

Elections locales.

Victoria, Colonie anglaise 8 juillet—Les élections pour le parlement local ont eu lieu hier—Les retours indiquent une grande victoire pour le gouvernement en cette ville. Un candidat de l'opposition et tous ceux du gouvernement ont été élus.

Election en Angleterre.

Londres, 8 juillet.—Les retours reçus, jusqu'à trois heures cette après-midi, des élections parlementaires indiquent que 251 conservateurs, 50 unionistes, 130 Gladstoniens et 63 parnellites ont été élus.

Londres, 8 juillet—Les retours reçus jusqu'à 6 heures, cette après-midi, indiquent un vote total conservateur et unioniste de 942,437 ; le vote Gladstonien est de 887,728.

Sur les 62 sièges de Londres, les Gladstoniens en ont emporté 11 seulement.

Les journaux, organes du gouvernement, admettent que la voix de la majorité des masses est la même que celle des classes.

A cette heure, minuit, le résultat est comme suit ; conservateurs et unionistes 302 ; Gladstoniens 195.

Afin d'obtenir une majorité militante indépendante des libéraux unionistes, il faut que les conservateurs emportent 82 des 173 sièges qui restent, et l'on considère qu'il n'est pas probable qu'ils puissent y arriver.

Les Gladstoniens comptent sur la chute de la coalition conservatrice unioniste, lorsque Lord Salisbury essaiemera le pouvoir, et ils sont certains que les conservateurs ne peuvent pas contrôler les Communes, à moins que les unionistes ne coopèrent avec eux.

On rapporte dans les cercles du gouvernement que M. Gladstone est résolu et qu'il est décidé à faire une guerre sans trêve au Parlement.

Les chef politiques de tous les partis s'attendent à une période de conflit parlementaire sans précédent.

Les candidats suivants ont été élus élus aujourd'hui ; Justin McCarthy, parnellite, à North Longford ; James Tuit, parnellite, à N. W Heath ; Sir J. P. Carry, Tork, à Middle Armagh ; il a obtenu 4160 voix et son concurrent, M. Gardner, parnellite a eu 2522 ; Arthur O'Connor, parnellite, est élu à East Donegal ; John J. Canbey, parnellite, à North Dublin ; J. B. O'Brien, parnellite, à North Tipperary.

Les gladstoniens ont eu la majorité à Ceysar, Angur, Fipshire et Dumfiel.

Les torics ont remporté S-E Suffolk, South Lanarkshire et North Comberwell.

Lord Hartington et M. Chamberlain ont harangué une assemblée à Rossendale et ont été chaleureusement applaudis.

Londres, 8 juillet—Des ministres méthodistes dans tout le pays signent une Adresse, dans laquelle ils expriment leurs sympathies pour M. Gladstone et l'espoir qu'il sera conservé, afin qu'il puisse donner à l'Irlande un "self-government" tel qu'il satisfasse les réclamations de la justice et hâte le règne de la paix et du bon vouloir.

Europe.

Londres, 8 juillet—Une émeute a éclaté à Cardiff, Galles. La police a chargé la foule et blessé plus de 100 personnes ; vingt de celles-ci ont